

## BIBLIOTHEQUE DU PARLEMENT.

Sir WILFRID LAURIER : Je propose :

Qu'un comité spécial composé de MM. Borden (Halifax), Bourassa, Brock, Brodeur, Calvert, Casgrain, Clancy, Clarke, Demers (Saint-Jean et Iberville), Heyd, Hyman, Johnston (Lambton), Laurier (sir Wilfrid), Monk, Russell, Scott et Wade, soit nommé pour aider M. l'Orateur dans l'administration de la bibliothèque du parlement, en ce qui concerne les intérêts de cette Chambre, et pour agir comme membres d'un comité mixte des deux Chambres devant s'occuper de la bibliothèque ; et qu'un message soit envoyé au Sénat pour en informer leurs honneurs.

Adopté.

## ADRESSE EN REPONSE AU DISCOURS DU TRONE.

La Chambre reprend le débat ajourné sur la motion proposée par M. Grant et portant qu'une adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général en réponse à son discours d'ouverture de la session.

M. JOHN W. DANIEL (Saint-Jean, N.-B.) : M. l'Orateur, en me levant pour adresser la parole sur le sujet dont la Chambre est présentement saisie, je sens l'émotion inséparable d'un début parlementaire s'emparer de mon être au point de me faire perdre confiance en moi-même. Du reste, l'éloquence des discours que l'on a prononcés ici depuis deux jours est bien de nature à m'inspirer quelque timidité. On ne saurait exiger, vu ma toute récente entrée dans l'arène parlementaire, que je traite les questions qui nous occupent avec autant de maîtrise que mes amis en cette Chambre ; mais la récente même de mon élection m'assure peut-être des avantages que n'ont point ceux d'entre nous qui siègent ici depuis 1900. Il vient de m'être donné de me trouver en contact intime avec l'opinion publique, d'apprendre ce que le peuple pense de la politique du gouvernement actuel, et plus particulièrement en ce qu'elle concerne le projet du Grand-Tronc-Pacifique. Il est d'usage, ce me semble, qu'on se borne ici à traiter la question à l'étude, mais j'ai cru remarquer qu'on laisse une certaine latitude aux membres de l'un et de l'autre côtés de la Chambre, et qu'il n'est pas absolument interdit d'aborder des sujets étrangers au discours de Son Excellence. Cela étant, on me permettra bien, je l'espère, de signaler à l'attention un événement dont il n'est pas fait mention au discours du Trône : je veux parler de la récente élection de Saint-Jean, N.-B.

M. CASGRAIN : C'est un oubli.

M. DANIEL : Peut-être bien. Il n'y a pas lieu, en temps ordinaire, de porter plus d'attention qu'il ne faut à ce qu'une division électorale change d'allégeance politique, surtout lorsque l'élection n'affecte en rien la situation du gouvernement qui commande déjà une très forte majorité. Mais si l'on

veut bien noter que mon prédécesseur avait été élu par une pluralité de 997 voix et que, à moins de quatre années d'intervalle, cette majorité libérale a fait place à une forte majorité conservatrice, on devra convenir avec moi que le fait mérite au moins d'être signalé. Il est de nature à inspirer des réflexions, surtout à nos gouvernants. Ces derniers feraient bien de chercher à s'expliquer le revirement d'opinion qui vient de se manifester dans une importante division électorale du pays. A venir jusqu'à la récente élection partielle la ville de Saint-Jean, N.-B., avait eu pour représentant l'ex-ministre des Chemins de fer et Canaux (l'honorable M. Blair), qui obtenait en 1900 une majorité de près de 1,000 voix, c'est-à-dire la plus forte majorité que la ville avait jamais donnée depuis la première élection postérieure à la Confédération. On se plaisait à reconnaître à M. Blair les qualités et les capacités les plus grandes ; comme il faisait partie du cabinet et qu'il dirigeait un des plus importants ministères, la population de Saint-Jean le considérait comme le représentant idéal. C'est cela qui lui valut le chiffre énorme de sa majorité ; c'est à cause de cela aussi que l'on pouvait dire de lui qu'il était l'élu de la population entière de la ville. Plus tard, M. l'Orateur, ne pouvant pas approuver la politique du gouvernement en matière de chemins de fer, M. Blair crut devoir se séparer de ses collègues. Le discours qu'il prononça dans le temps pour dénoncer la politique de ses ex-collègues est resté célèbre ; ce discours a été lu dans tout le Canada et plus particulièrement à Saint-Jean. M. Blair a déclaré que le projet du Grand-Tronc-Pacifique ne comportait qu'une dépense injustifiable, un véritable gaspillage des deniers publics, et qu'il aboutirait virtuellement au dédoublement et à la ruine de l'Intercolonial et de la ville de Saint-Jean. Voilà ce qui a fait réfléchir la population que je représente ici. Il se prononce chaque jour en parlement des discours de la plus haute importance ; or, tant que l'on ne parvient pas à démontrer par la puissance du raisonnement que les assertions renfermées dans ces discours sont erronées, le peuple est bien obligé d'y ajouter foi. Il va sans dire, d'autre part, que ces discours tombent à plat, quelque habile qu'en soit l'élaboration, chaque fois qu'on réussit à les réfuter victorieusement. Mais qu'est-il arrivé par rapport au discours de M. Blair ? Quelque profonde que soit l'impression que créa ce discours, je crois sincèrement que ce qui milita le plus contre le gouvernement, c'est que jusqu'à l'heure présente il n'est venu ni à ma connaissance ni à celle de mes commettants qu'on ait réussi à réfuter victorieusement les assertions de l'ex-ministre des Chemins de fer.

Parlons maintenant du revirement d'opinion qui s'est produit dans la ville de Saint-Jean. Depuis l'élection mes adversaires s'évertuent à se l'expliquer. On a dit que c'était un accident ; on a aussi prétendu

Sir WILFRID LAURIER.